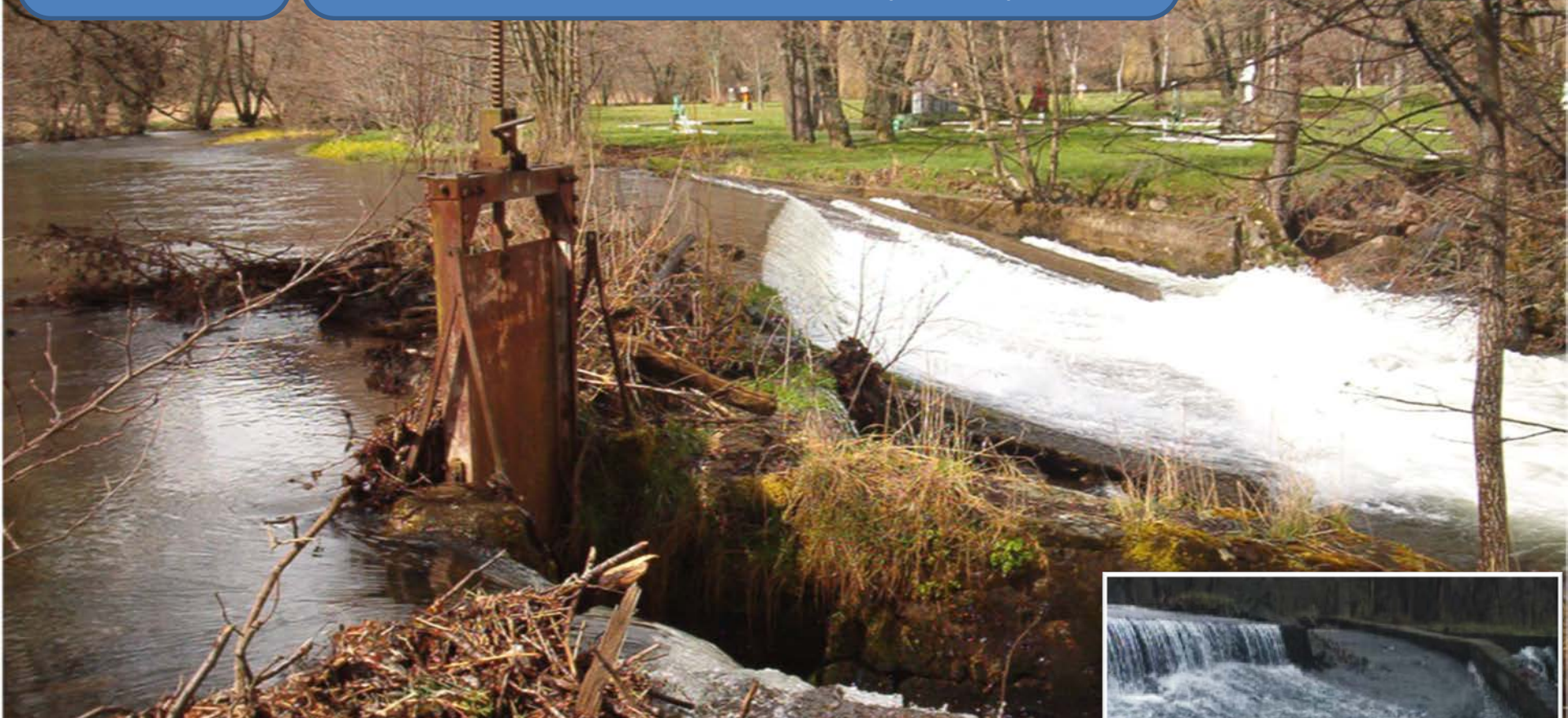


Contexte Ouvrage

- Moulin fondé en titre, usage abandonné (mais droit reconnu)
- Près de 3m de haut
- Retenue : 6 à 9.000 m³ de sédiments (minéral)



Contexte Cadre d'action

- L432-6... sans décret ! => aucune obligation (« attente » L214-17)
- Cadre « Contrat Rivières 2001-2007 »
- Logigramme d'action du SIGAL (dernière version en annexe) => MO SIGAL (étude et travaux)



Contexte

Enjeux

- Rivière à TRF et OMB (LPP, CHA, ...)
- Ouvrages publics / occupation du sol amont et aval



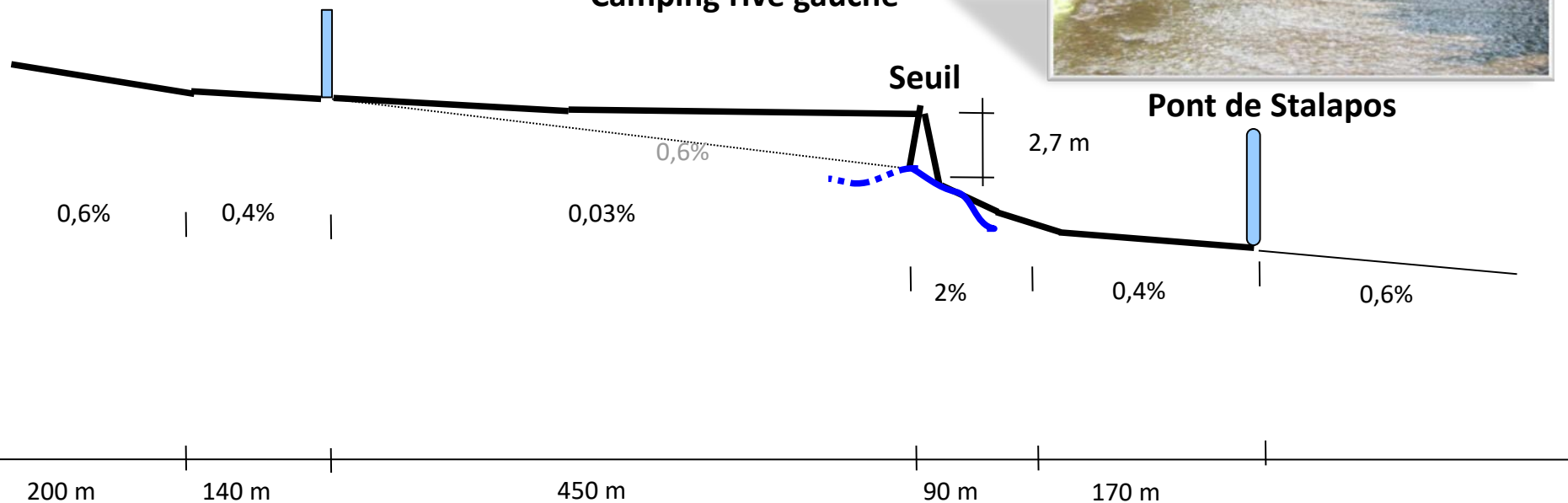
Pont SNCF



Camping rive gauche



Pont de Stalapos



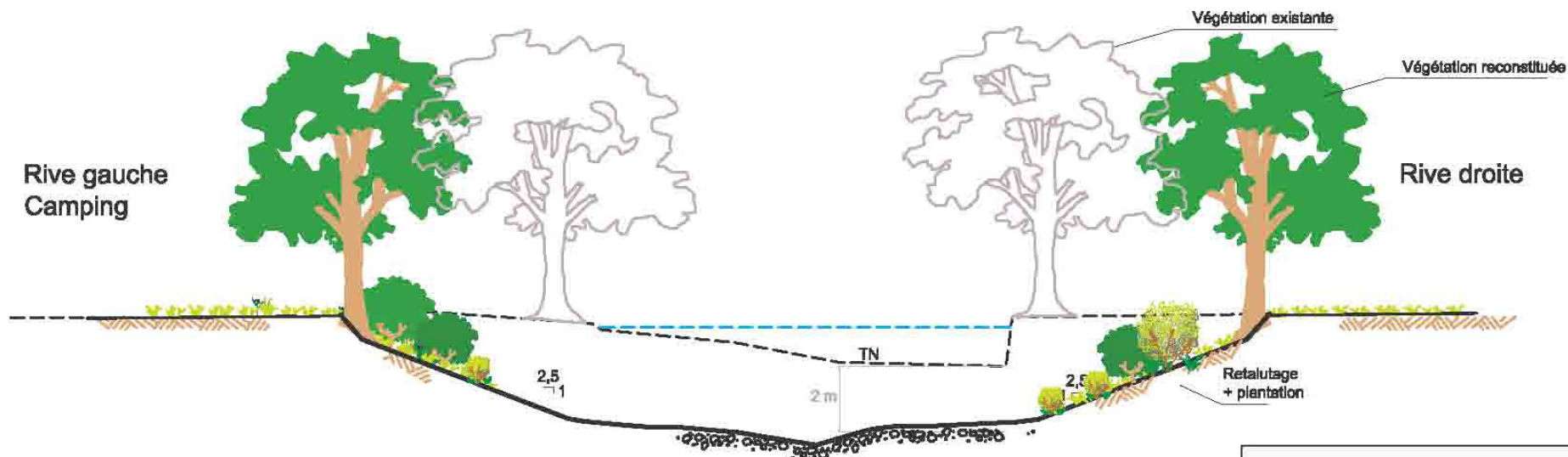
Projet

Montage

- Très large COTECH (élus, €eurs, gestionnaires ouvrages et foncier, DDT, associatif pêche, ONEMA, ...)
- BE au stade montage mais suivi travaux en interne (tech)
- DLE autorisation + DIG « fonds publics » => DIG conjointe



Phase 2 - Etat final



Projet

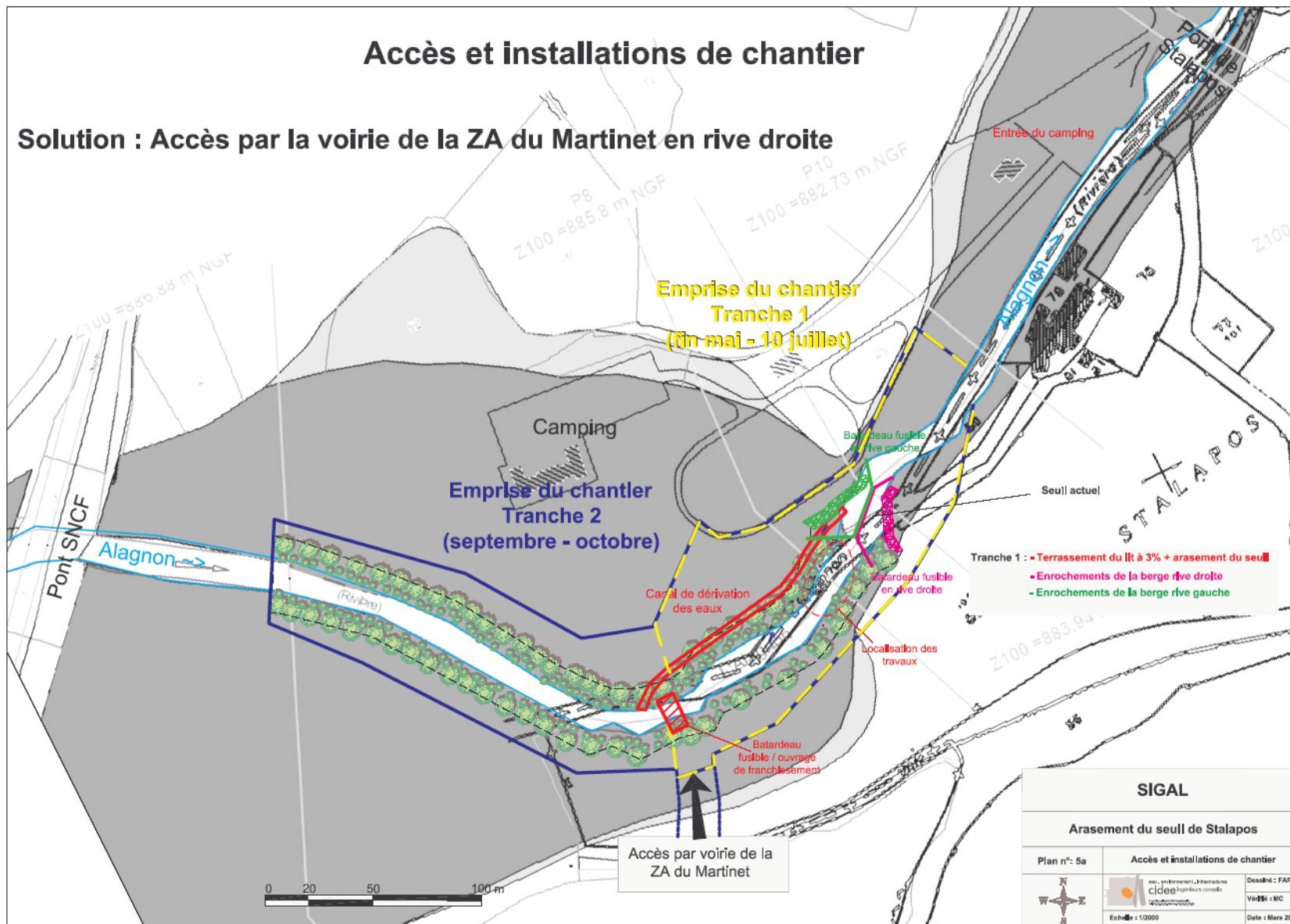
Principes

- Place à réajustement naturel sur majeure partie du linéaire (profils et transit sédimentaire) : « blocage » 2x40ml
- Suivi topo, granulo, bio
- Responsabilité du SIGAL => marché à BC « entretien »

- Travaux au cœur du camping en période estivale...
- Accès RD sur zh...
- Batardeau => lit de contournement

Accès et installations de chantier

Solution : Accès par la voirie de la ZA du Martinet en rive droite



SIGAL

Arasement du seuil de Stalapos

Plan n°: 5a

Accès et installations de chantier



Dessiné : FAP
Vérifié : MC
Date : Mars 2008

Echelle : 1/2000

Travaux

Chantier

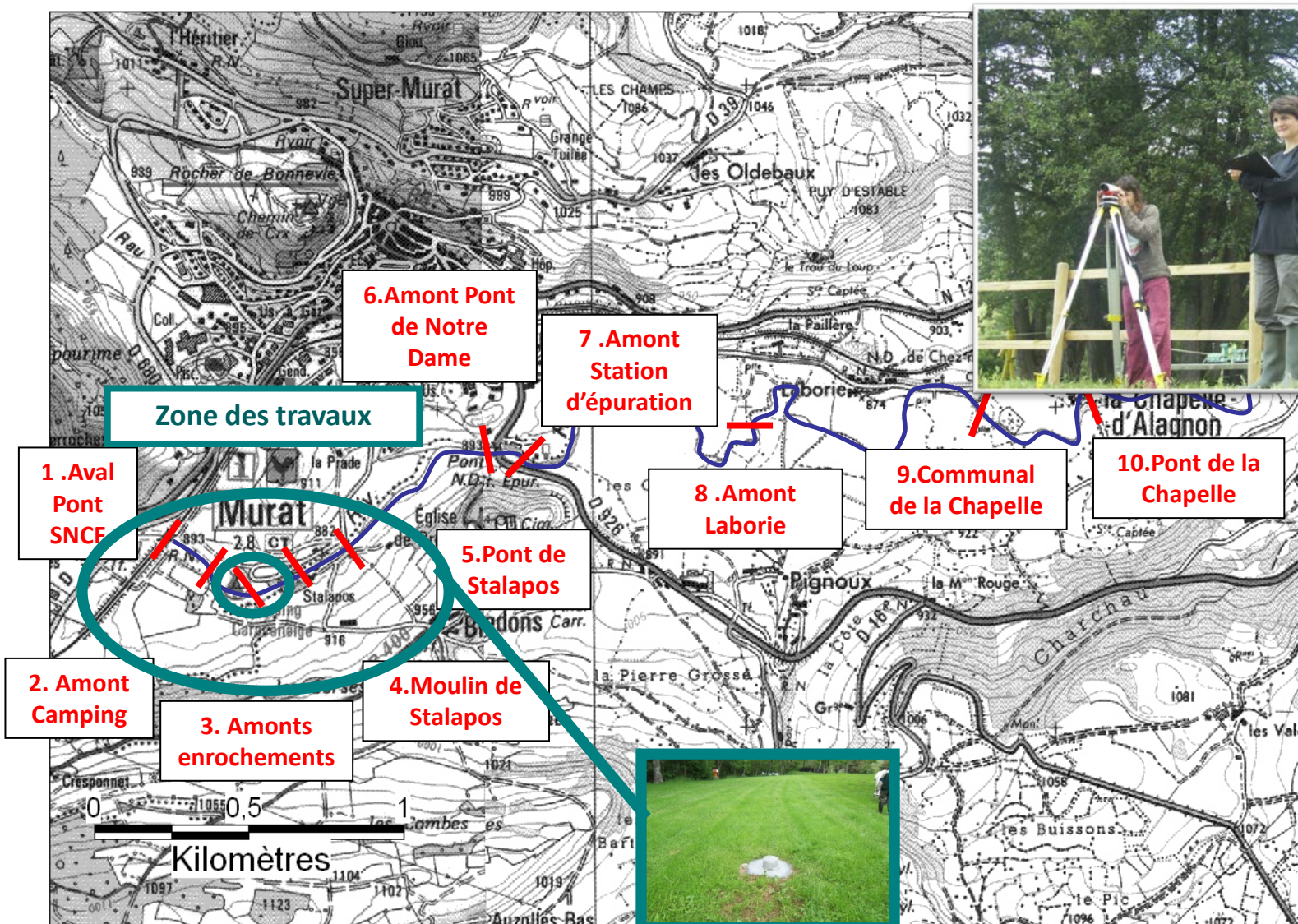
- Phase 1 : mai/juillet 2008 sur 5 semaines environ
- Après suivi => Phase 2 en 2009 = reprise des talus (photo en médaillon)
- Un total de près de 180.000 € avec 90% de sub.



Travaux

Suivi interne

- 10 profils travers (borne fixe béton) ; 5 rattachés => profil en long
- Suivi photo
- Suivi des profils granulométriques (dispersion, D50, ...)
- Suivi bio = comptage frayères actives par FdAAPPMA15



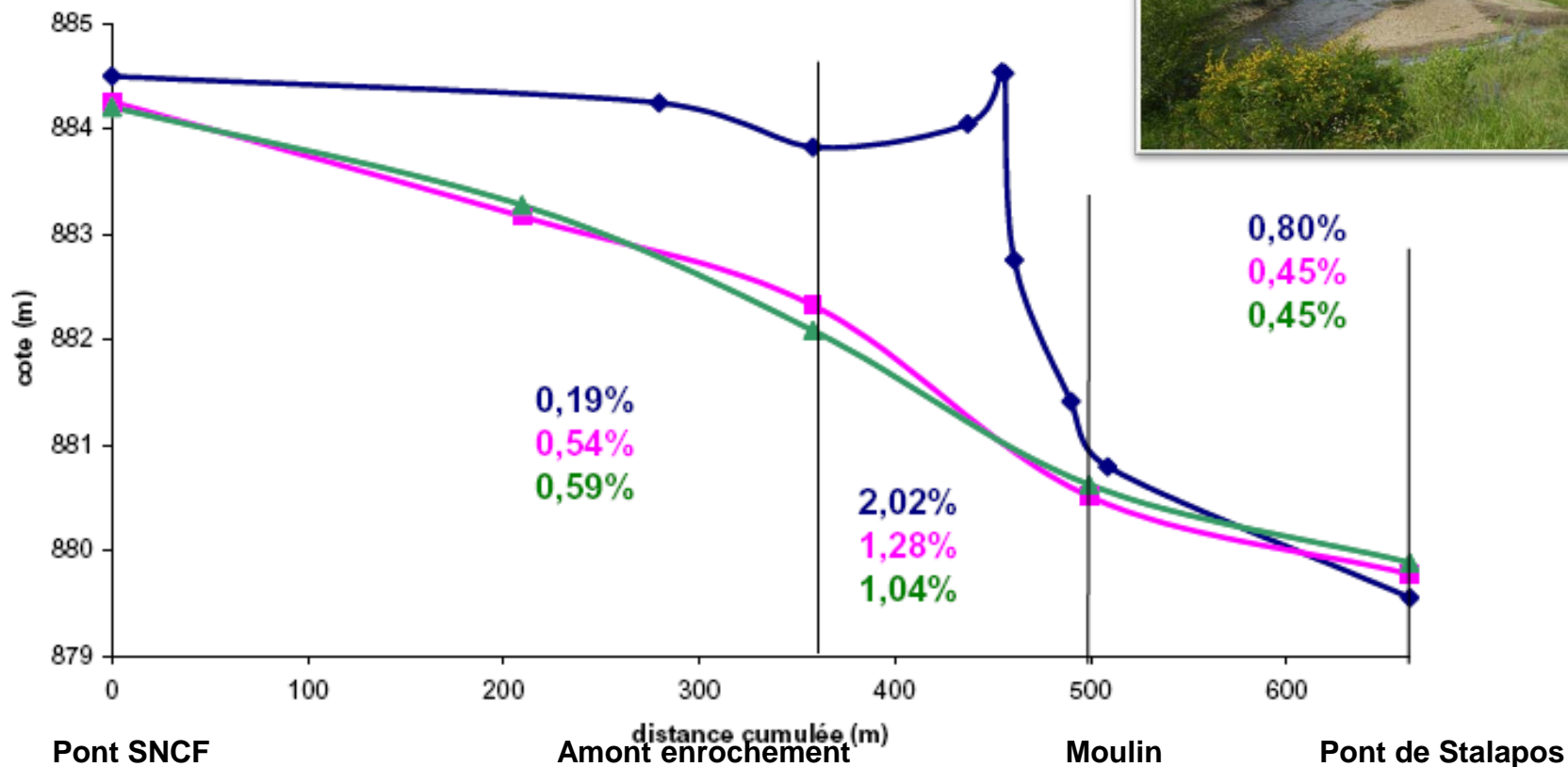
Résultats

Profils

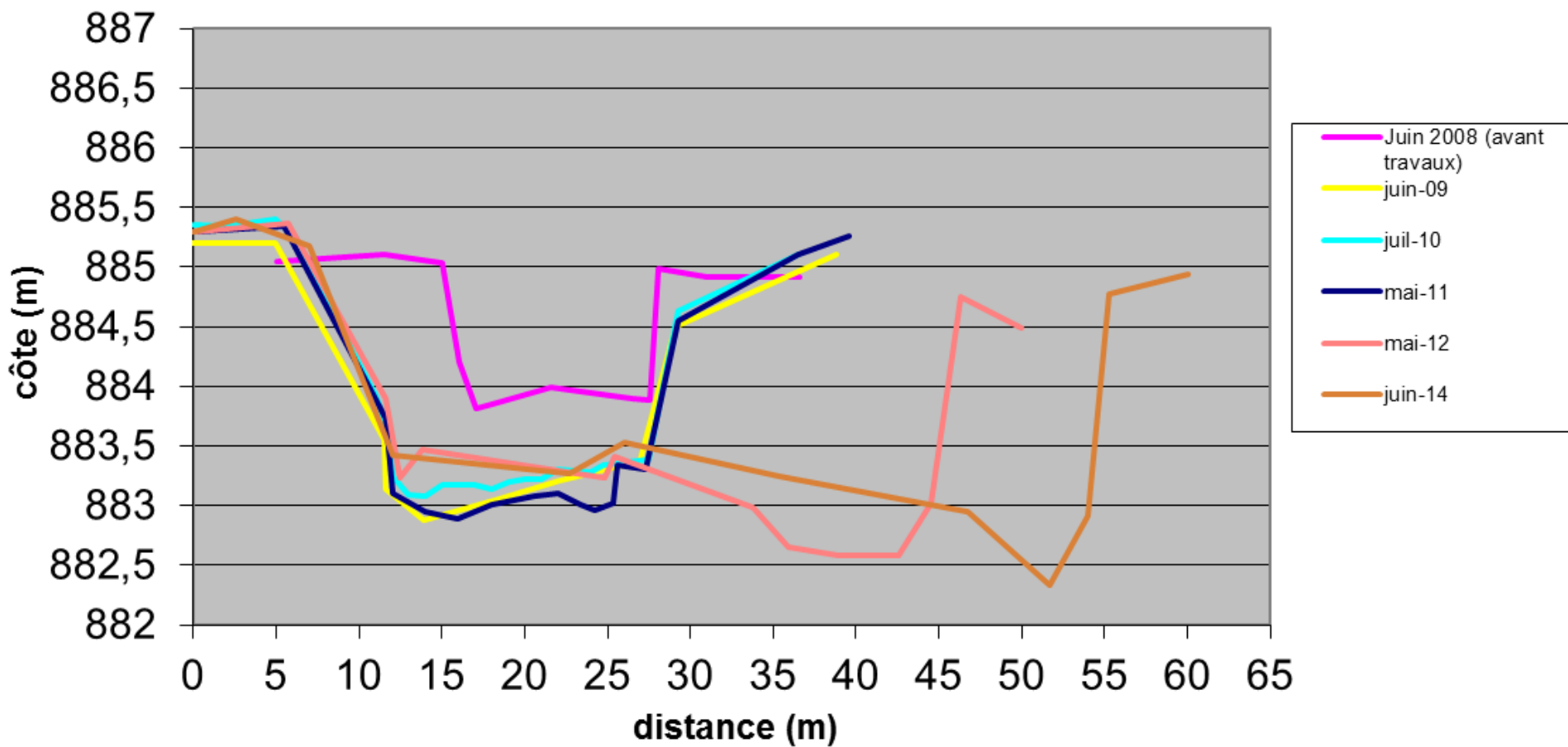
- Retour très rapide point d'équilibre profil en en long (1-2 ans)
- Evolution continue profil en travers sur un point « à fort potentiel » => proposition de rachat (zh) pour laisser faire



Évolution du profil en long



Evolution du profil en travers au point n°2' : Coupe 3





**Joli pour un « riviériste »...
mais fallait mieux l'expliquer !
=> Travaux Phase 2 (talus)**



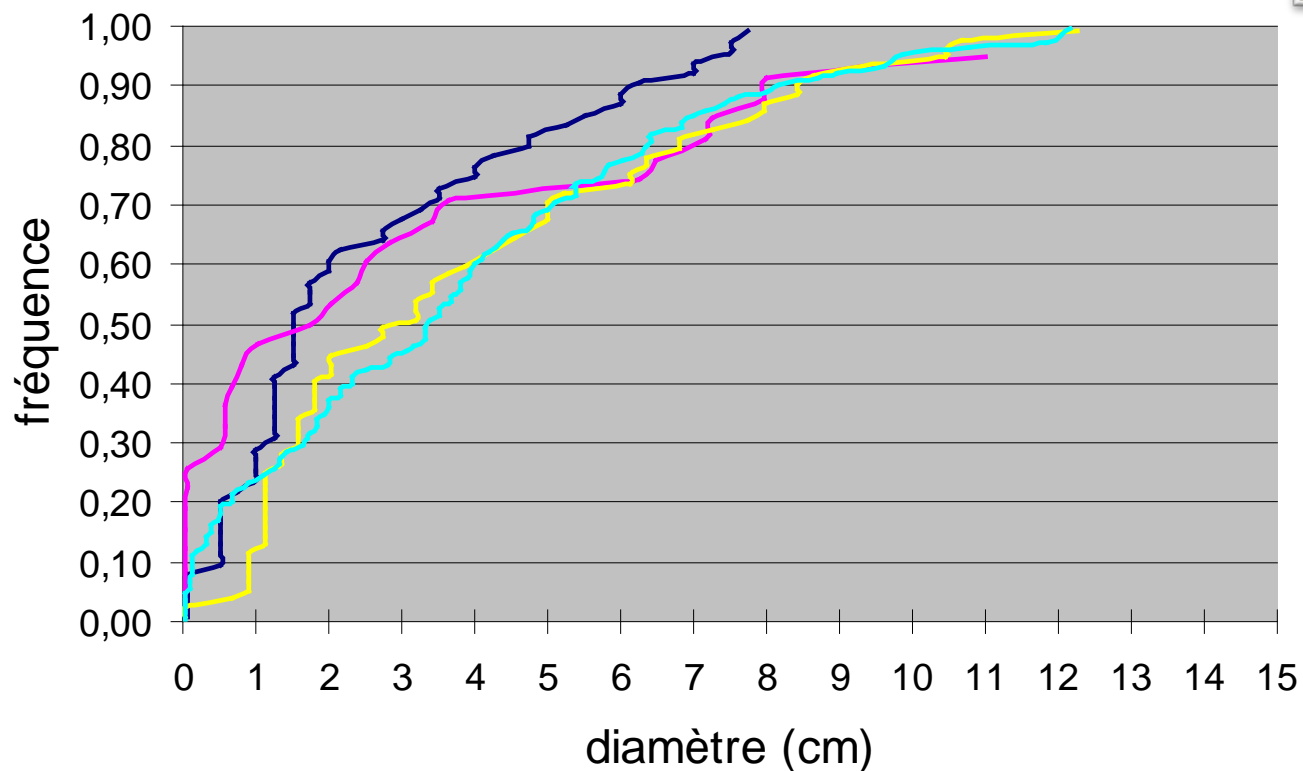
Résultats

Sédiments

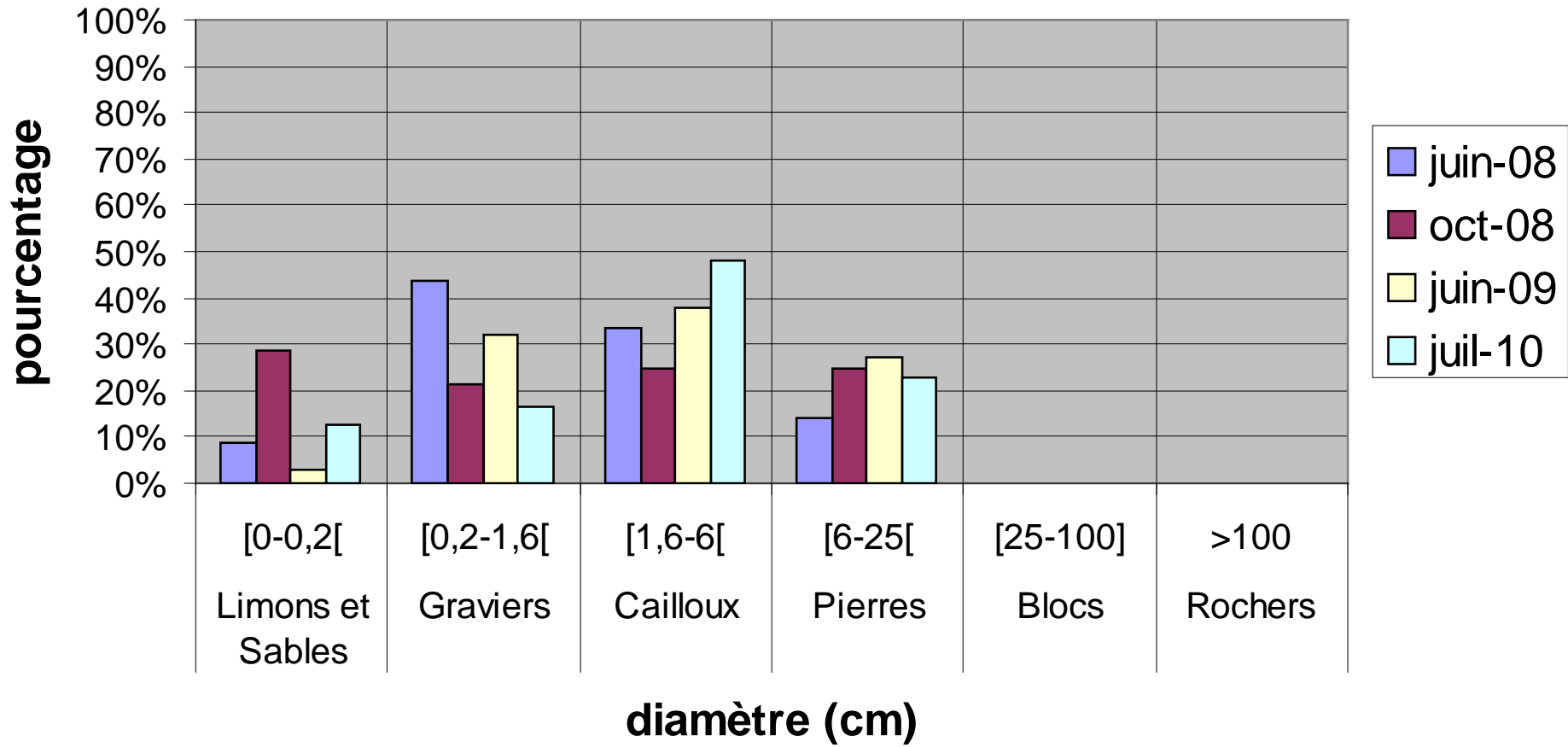
- évolution organisation en lien avec celle du profil en long
- Transfert : 1 point « tendu » : pont aval mais identifié < travaux...
- Impact éco. sur année 1 et 2 puis restructuration des habitats
- RAS plus à l'aval



Evolution de la granulométrie au point n°2 Amont Camping



Evolution de la granulométrie au point n°2



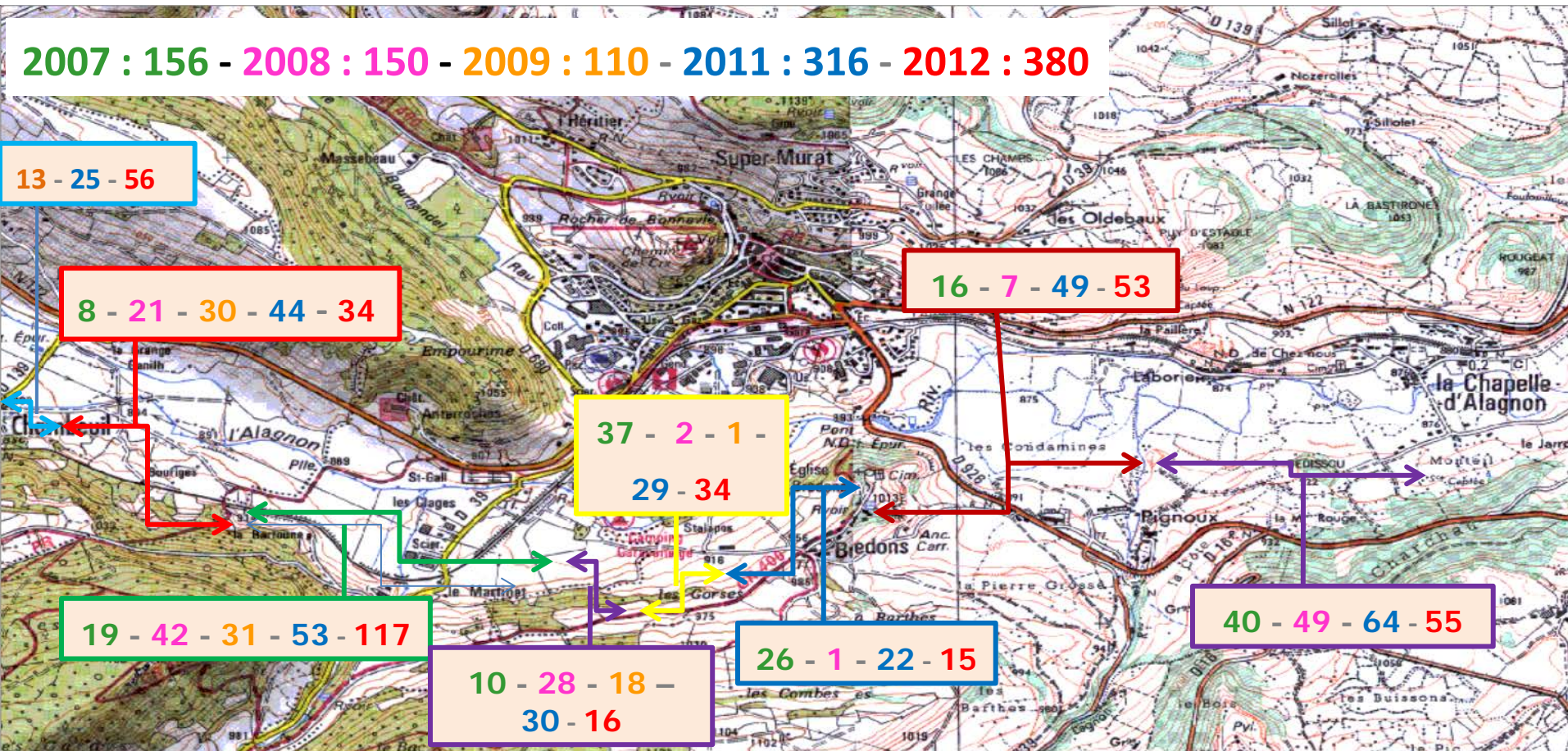
Travaux

Frayères TRF.

- Effet positif LARGEMENT insoupçonné en amont du projet
- Période transitoire : absence de fraie en zone de travaux (sédiments instables) puis retour à fonctionnalité
- Impact amont mais aussi aval => relargage granulo favorable

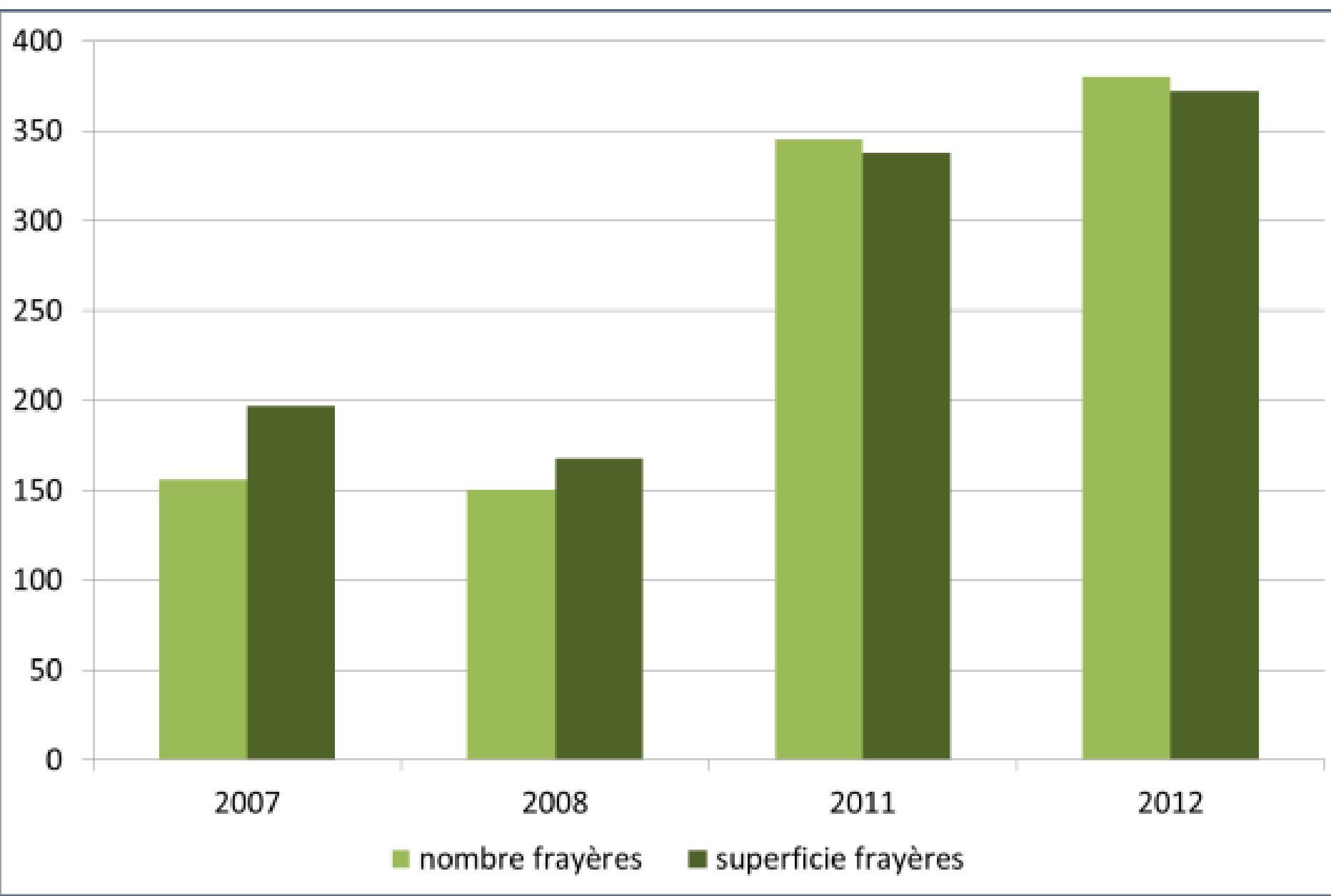


2007 : 156 - 2008 : 150 - 2009 : 110 - 2011 : 316 - 2012 : 380



Amont

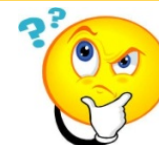
Aval



Retours critiques



- Effet positif sur reproduction TRF (honnêtement au-delà des projections...)
- Rapidité de conduite de projet (part lié à conduite de projet ?)
- Des partenaires € qui ont joué le jeu ! (AE)
- Suivi travaux en interne (mais si ça s'était mal passé...?)
- Indicateurs « parlants »
- Le concept d'espace de liberté, latéral et sédimentaire (même s'il fallait mieux l'expliquer...)
- Communication post-travaux



- Gestion ouvrage d'art à mieux appréhender en amont (suppression / remplacement ?)
- Pédagogie de l'évolution ! Et même chercher à maîtriser le foncier (achat) !!!
- Zone amont : déconnexion/incision (hydrocurage...) => travail sur foncier pour talutage en amont
- Travail sur suivi sédiments « artisanal »
- TRF ok.... Mais autres sp ?
- Communication amont !!

Ouvrage (hors Etat) sur cours d'eau liste 2 L214-17 avec reconnaissance de l'existence légale

Ouvrages de dérivation
Respect consistance légale

Infrastructures
Routières/ferroviaires ; réseaux AE/AC

Seuil : maint
Cons. : maint

Seuil : maint
Cons : effort*

Seuil : supp
Cons : effort*

Seuil : supp
Cons : supp

Seuil : maint
Usage : maint

Seuil : supp
Usage : maint

Seuil : supp
Usage : supp

Etude : SIGAL
Trav. : PROP
MO deleg**

Etude : SIGAL
Trav. : SIGAL
% PRO eqts***

Etude :SIGAL
Trav. : SIGAL

Etude : SIGAL
Trav. : PROP
MO deleg**

Etude :SIGAL
Trav. : SIGAL

Etude : PROP
Trav. : PROP

Etude : PROP
Trav. : PROP

CT
CF

Ouvrage (hors Etat) sur cours d'eau NON liste 2 L214-17 et/ou sans reconnaissance de l'existence légale

Suppression de l'usage et des ouvrages

Tout autre cas

Sur décision COTECH + Conseil SIGAL
Etude : SIGAL
Trav. : SIGAL

Etude : PROP
Trav. : PROP

- * L'effort sur la consistance légale est appréciée par le COTECH continuité du CT
- ** Le SIGAL peut décider de porter la MO déléguée pour le compte du propriétaire : décision SIGAL au cas par cas
- *** La part à charge du propriétaire est discutée en COTECH de l'opération